



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E78379

VALIDE JUSQU'AU 22/03/2027

ÉDITÉ LE

21/01/2026

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 27/11/2003

Raison sociale : ASSAINISSEMENT PROTECTION HABITAT

Forme juridique : SARL

DEPUIS LE 07/07/2023

41 BIS RUE DES MAZURIERES  
92500 RUEIL-MALMAISON

Capital : 8 000

**Registre du commerce ou répertoire des métiers :**

RC NANTERRE 450606785

Téléphone : 01 42 42 94 61

Fax : 01 42 42 72 04

Siret : 450 606 785 00027

Portable : 06 78 30 22 37

Code NACE : 4329A

Site Internet : <http://www.caphabitat-paris.com>

Numéro caisse de congés payés : CONV BOIS

E-mail : idf-ouest@caphabitat.com

Assurance Responsabilité Travaux :

Responsabilité légale :

AXA FRANCE IARD 0000010168065704

MARTIN YVES GÉRANT

Assurance Responsabilité Civile :

AXA FRANCE IARD 0000010168065704

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/11/2025

Effectif moyen : 10

Tranche de classification : EFF2A

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE	29/11/2022
3152	Couverture en métaux sauf plomb (Technicité confirmée) Mention RGE	20/01/2026
7121	Isolation thermique et acoustique par soufflage Mention RGE	05/03/2024
8611	Efficacité énergétique - "ECO Artisan®" (Couvreur, Plâtrier / Plaquiste)	14/02/2023

## Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres de toit	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	01/01/2021

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.

1/1

